

STATISTIQUES | 2019



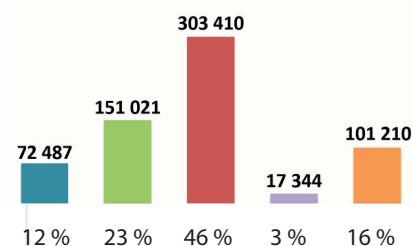
- ① Les accidents du travail
- ② Les maladies professionnelles
- ③ Le risque routier professionnel

en
Languedoc-Roussillon

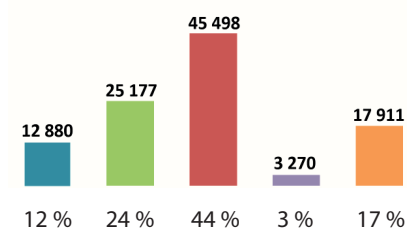
① LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE

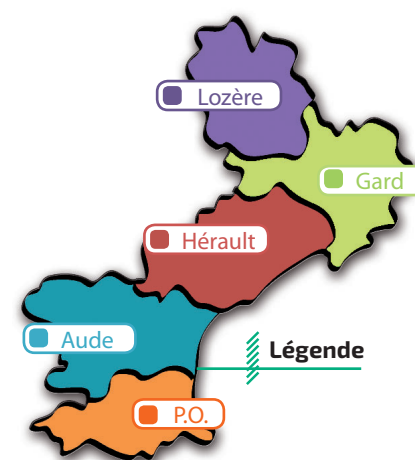
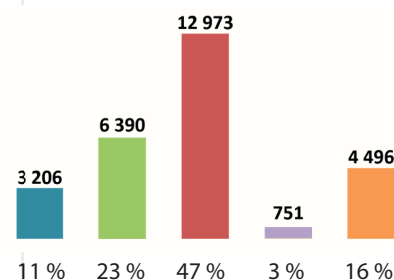
Effectif salariés
en milliers et en %



Nombre
d'établissements
en milliers et en %



Nombre d'accidents
du travail
en milliers et en %



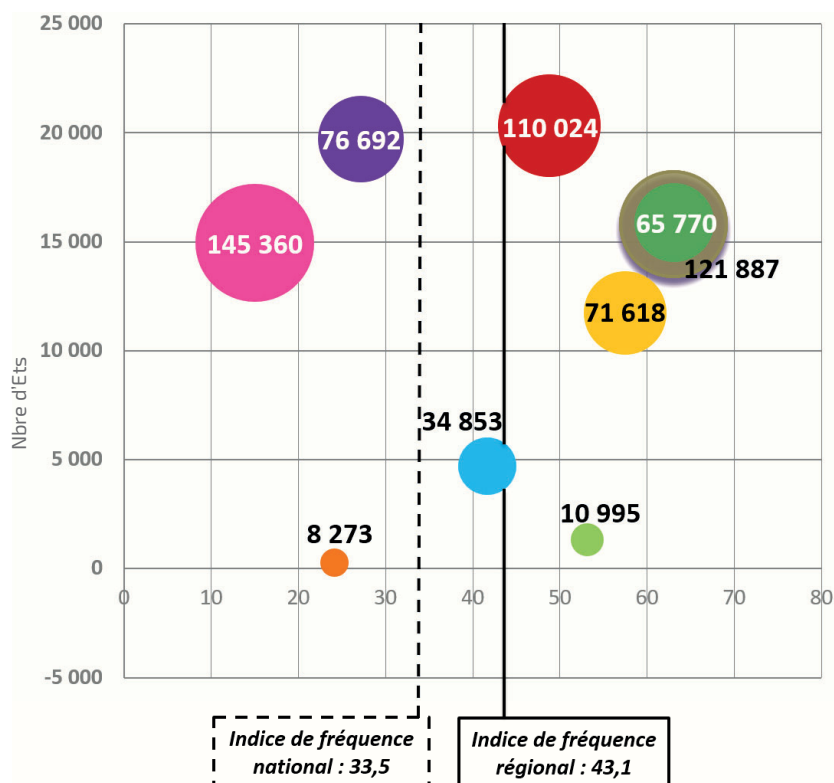
Les chiffres clés

	2018	2019	Évolution 2019/2018	Évolution sur 10 ans
Effectif de salariés	622 954	645 472	3,6 %	9,4 %
Nombre d'établissements	102 603	104 736	2,1 %	0,6 %
Accidents du travail avec arrêt	27 084	27 816	2,7 %	5,9 %
Accidents graves (avec incapacité permanente)	1 313	1 221	-7,0 %	-30,0 %
Accidents du travail mortels	33	30	-9,1 %	114,3 %
Nb de jours d'arrêt de travail	1 775 604	1 892 281	6,6 %	24,2 %
Durée moyenne (jours) de l'arrêt de travail	66	68	3,0 %	17,3 %
Indice de fréquence	43,5	43,1	-0,9 %	-3,2 %
Coût moyen d'un accident de travail avec arrêt	3 765 €	3 953 €	5,0 %	16,4 %
Coût moyen d'un accident de travail grave	26 775 €	31 545 €	17,8 %	30,2 %

La hausse des accidents du travail avec arrêt se poursuit en 2019 avec 732 nouveaux sinistres reconnus soit + 2,7 % par rapport à 2018, cette hausse étant attribuable à l'augmentation de 3,6 % du nombre de salariés. La fréquence des accidents du travail décroît (- 0,9 %) et s'établit à plus de 40 accidents pour 1 000 salariés. Les accidents graves avec incapacité permanente continuent leur diminution significative, - 7 % en 2019 par rapport à 2018. On observe une diminution de 30 % des incapacités permanentes liées à un accident de travail sur une période de dix ans.

CARTOGRAPHIE SINISTRALITÉ PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Indice de fréquence ¹



Lecture du graphe

- Pour les activités de l'intérim, du sanitaire et social :**
121 887 salariés pour 15 000 établissements, **Indice de fréquence : 63**
- Pour les activités du Batiment et Travaux publics :**
65 770 salariés pour 15 000 établissements, **Indice de fréquence : 63**

¹ Indice de fréquence (IF) : nombre d'accidents avec arrêt pour 1 000 salariés.

Evolution des accidents du travail graves depuis 5 ans par secteur d'activité



En 2019, cinq secteurs d'activité se situent au dessus de l'indice de fréquence moyen régional tous secteurs confondus. Il s'agit du BTP (63,1), des transports (57,5), de l'intérim et du sanitaire et social (63,0), du bois et du textile (53,1) et de l'alimentaire (48,8).

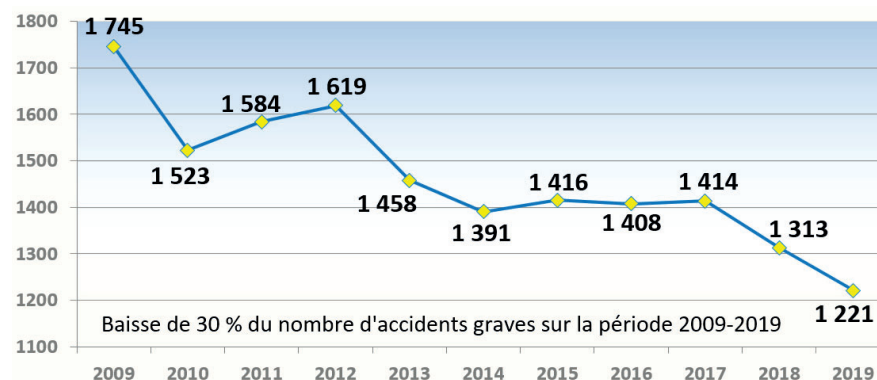
75 % des accidents graves sont concentrés dans les secteurs de l'intérim, du sanitaire et social, du BTP, de l'alimentaire et des transports. Le nombre d'accidents graves atteint son niveau le plus bas depuis 10 ans et enregistre une baisse de 7 % en 2019 dans tous les secteurs d'activités sauf dans le secteur du bois et du textile.

Indices de fréquence, effectifs, établissements par tranche d'effectifs

Tranche d'effectifs	Indice de fréquence	% Effectifs	% Etablissements
1 à 9	29,7	32,1 %	87,1 %
10 à 19	45,5	13,3 %	6,9 %
20 à 49	61,1	18,4 %	4,1 %
50 à 99	56,9	11,6 %	1,2 %
100 à 299	48,7	13,2 %	0,6 %
300 et +	28,5	11,4 %	0,1 %

Ce tableau met en évidence la nécessité d'un accompagnement soutenu dans les entreprises de 20 à 99 salariés où l'indice de fréquence est le plus élevé. On peut noter que 94% des entreprises de moins de 19 salariés représentent 45 % des effectifs.

Evolution des accidents du travail graves depuis 10 ans



Tous secteurs d'activités confondus, les principales causes d'accidents du travail sont les manutentions manuelles, les chutes de hauteur et de plain pied.

2 LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Les chiffres clés

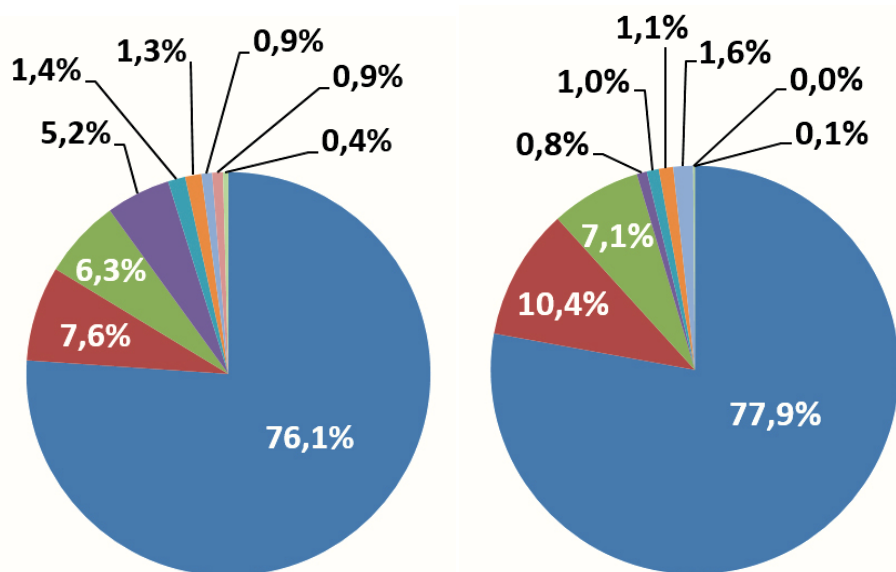
	2018	2019	Évolution 2019/2018
Nb de maladies professionnelles indemnisées	923	932	1,0 %
Dont nb de maladies professionnelles avec incapacité	497	473	- 4,8 %
Dont nb de décès	2	2	0,0 %
Nb de jours d'arrêt	238 304	262 383	10,1 %
Coût moyen d'une maladie professionnelle	39 825 €	43 720 €	9,8 %

Le nombre de maladies d'origine professionnelle prises en charge par l'Assurance Maladie enregistre une très légère hausse en 2019 (+ 1 %) soit 9 nouveaux sinistres reconnus. Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) qui représentent 86 % des maladies professionnelles augmentent de 0,4 % en 2019 soit 3 nouveaux sinistres. Le Languedoc-Roussillon se positionne parmi les régions avec un des indices de fréquence le plus bas de France.

Répartition des maladies professionnelles et des jours d'arrêt par typologie

932 maladies professionnelles

262 383 jours d'arrêt



Légende

- Affections périarticulaires
- Amiante
- Amines aromatiques
- Autres (agents infectieux, ciments, rayonnements ionisants...)
- Eczémas
- Lombalgies (port de charges)
- Lombalgies (vibrations)
- Ménisque
- Surdité

Les affections périarticulaires représentent 76,1 % des maladies professionnelles et 77,9 % des jours d'arrêt. Leur nombre baisse de 0,4 % en 2019 surtout dans le secteur de la chimie (- 27 %) et dans les activités du bois et du textile (- 19 %).

3 LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Les accidents de mission

Les chiffres clés

	2018	2019	Évolution 2019/2018
Nb d'accidents avec arrêt	664	749	12,8 %
Durée moyenne (jours) de l'arrêt de travail	85	81	- 4,7 %
Nb d'accidents graves (avec incapacité permanente)	54	60	11,1 %
Dont nb d'accidents mortels	5	9	80,0 %
Coût moyen d'un accident de mission avec arrêt	4 661 €	4 683 €	0,5 %
Coût moyen d'un accident de mission grave	52 182 €	76 167 €	46,0 %

Les accidents de trajet

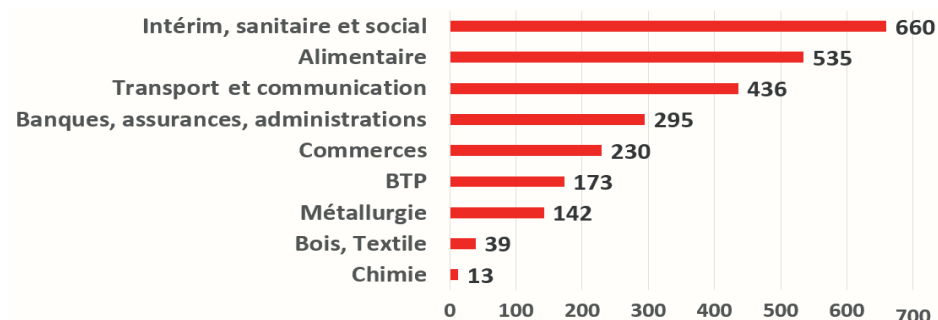
(Trajet aller/retour entre le domicile et le lieu de travail)

Les chiffres clés

	2018	2019	Évolution 2019/2018
Nb d'accidents avec arrêt	1 701	1 774	4,3 %
Durée moyenne (jours) de l'arrêt de travail	78	82	5,1 %
Nb d'accidents graves (avec incapacité permanente)	153	152	- 0,7 %
Dont nb d'accidents mortels	16	19	18,8 %
Coût moyen d'un accident de trajet avec arrêt	4 592 €	4 890 €	6,5 %
Coût moyen d'un accident de trajet grave	34 919 €	50 683 €	45,1 %

Les accidents routiers professionnels se répartissent en deux catégories : les accidents de mission et les accidents de trajet. Contrairement à l'année 2018, Les accidents de mission enregistrent une hausse de près de 13 % en 2019. Les accidents de trajet continuent leur progression (+ 4,3 %) avec une fréquence de 3 accidents pour 1000 salariés.

Nombre d'accidents routiers professionnels par secteur d'activité



Les chiffres publiés dans cette plaquette correspondent aux accidents du travail et aux maladies professionnelles ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité pendant l'année 2019. Ils sont élaborés à partir des données transmises par les CPAM et les entreprises. Ils concernent les seuls salariés du régime général de Sécurité sociale.

Pour en savoir +

Statistiques régionales : www.carsat-lr.fr

Statistiques nationales : www.risquesprofessionnels.ameli.fr

Carsat du Languedoc-Roussillon
Département prévention/tarifcation des risques professionnels

29 cours Gambetta - CS 49001 - 34068 Montpellier Cedex 2

3679 Service gratuit + prix appel